

Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Pédagogie adaptée à un petit nombre de personnes.

Cours, ateliers, séminaires, tables rondes en lien avec les thématiques du module, classe inversée, travail personnel autonome.

Exigences de fréquentation

Aucune.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation sommative du module repose sur la présentation orale, en fin de module, d'un dossier écrit constitué durant le module.

Note : L'évaluation est notée de 6 (meilleure note) à 1 et est arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

Un travail complémentaire sera demandé en fonction de l'insuffisance. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation.

La note obtenue au travail complémentaire permet d'atteindre une note de 4 ; 4.5 ou 5 au module, selon la qualité du travail fourni.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à un module répété entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Ruth Schmid (HEdS Genève)

Enseignants : Guillaume Christe (HESAV) ; Veronika Schoeb (HESAV) ; Simone Gafner (HEdS Genève) ; Violette Bruyneel (HEdS Genève) ; Lara Allet (HES-SO Valais) et Ruth Schmid (HEdS Genève)

31.08.20 / RS

Validation : 07.09.2020 / LSA